



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-deux janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mmes De PARSCAU, DUFAU, CHARREAU, LAMARQUE, LESNÉ, GILLES, THEVEUX, REYNIER, Mrs MORIZET, FEDRIGO, CONTE, COTTON, REGLAT.

Etaient excusés : M. JAMBON

Pouvoir : M. JAMBON à MME DE PARSCAU

Secrétaire de séance : MME LESNÉ

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu

DCM 001 / 2020

« Demande d'aide de secours exceptionnel »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer une aide exceptionnelle de **370 €**

DIT que cette aide sera versée directement aux personnes sinistrées

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents s'y afférents

DCM 002 / 2020

« Participation financière au voyage scolaire à Gourette – Collège Daniel Castaing »

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'ACCORDER** une subvention d'un montant de *50 €* / élève, soit un total de 150 €
- **DIT** que cette subvention sera payée sur le budget 2020
- **ACCEPTE** que cette subvention soit versée directement aux parents
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents s'y afférents

DCM 003 / 2020

« Motion contre le démarchage téléphonique abusif – Groupe l'Avenir Ensemble - Département 47 »

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'ACCEPTER** cette motion relative au démarchage téléphonique abusif
- **DIT** que cette motion sera transmise au Président de la République ainsi qu'aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin de les pousser à accélérer le processus et à inscrire rapidement le vote d'une loi interdisant le démarchage téléphonique.
-

DCM 004 / 2020
« SDEE 47 – Modification des statuts à compter du 1^{er} mars 2020 »

Le Conseil Municipal, Madame le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la modification proposée des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne ;
- **PRÉCISE** que la présente délibération sera notifiée au Président du Sdee 47.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 001/2020 à DCM 004/2020.

Fin de séance à 21H45